



AVIS PUBLIC

**PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 09-795
modifiant le règlement sur le zonage 91-351
pour agrandir la zone H01-28, à même la zone C01-47**

PAR LA PRÉSENTE, AVIS est donné par le secrétaire-trésorier et directeur général, Michel Séguin :

QU'à la session du 8 mars 2010, le conseil municipal a adopté par résolution le règlement 09-795 intitulé : Règlement 09-795 modifiant le règlement sur le zonage 91-351 pour agrandir la zone H01-28, à même la zone C01-47 ;

QU'un certificat de conformité a été émis par la MRC Matawinie en date du 14 avril 2010 ;

AVIS est donné que le règlement est disponible, à des fins de consultation, au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville situé au 490, rue Principale, Saint-Donat, aux heures régulières de bureau ;

Avis de motion donné le 14 décembre 2009 ;

Adoption du 1^{er} projet le 14 décembre 2009 ;

Assemblée de consultation publique tenue le 8 février 2010 ;

Adoption du 2^e projet le 8 février 2010 ;

Avis public pour demande de tenue d'un registre en vue d'une approbation référendaire le 3 mars 2010 ;

Règlement adopté le 8 mars 2010 ;

Certificat de conformité émis et entrée en vigueur par la MRC Matawinie le 14 avril 2010 ;

Publication le 20 mai 2010.

Donné à Saint-Donat, ce 20^e jour de mai 2010.

Michel Séguin,
Secrétaire-trésorier et directeur général